

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 07 mars 2017

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la politique de prévention des risques liés aux crues et aux inondations que j'ai mise en place, les services de l'État surveillent, au sein du réseau VIGICRUES, 22 000 km de cours d'eau en France et publient la Vigilance crues sur le site www.vigicrues.gouv.fr. Ce dispositif concerne 75 % de la population habitant en zone inondable.

Plusieurs épisodes de crues soudaines et violentes se sont produits en métropole ces dernières années, notamment sur l'arc méditerranéen. L'augmentation de ces phénomènes en liaison avec le changement climatique a renforcé ma volonté d'étendre le dispositif de surveillance et de prévision des crues à plus de 30 000 km de cours d'eau à réaction rapide. Désormais, vous allez pouvoir bénéficier d'un nouveau service d'avertissement automatique et gratuit sur les crues soudaines qui vous permettra d'apporter une sécurité renforcée à vos administrés

Ce service est le résultat du développement d'outils de modélisation numérique performants et de l'expertise des agents du réseau scientifique et technique de mon ministère, et notamment de ceux du réseau VIGICRUES. Il a montré tout son intérêt lors d'une expérimentation menée l'automne dernier en conditions réelles avec 110 communes et 30 préfectures volontaires.

J'ai le plaisir de vous annoncer que ce nouveau service, appelé Vigicrues Flash, sera ouvert à partir du mois de mars 2017 et couvrira plus de 10 000 communes métropolitaines, dont la vôtre. Il complète le dispositif existant des APIC (Avertissements Pluies Intenses à l'échelle des Communes) mis en place par Météo-France et partage d'ailleurs le même portail d'accès, offrant ainsi aux communes mais aussi aux services locaux de l'État un outil plus complet pour faire face aux phénomènes de crues rapides.

Afin de vous permettre de profiter pleinement de Vigicrues Flash, je vous adresse une plaquette qui vous présente les caractéristiques ce nouveau service et vous guide dans votre démarche d'abonnement.

Les préfets, avec l'appui des services de l'État à l'échelon local, relayeront vos demandes d'assistance vers les services compétents.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures



Ségolène ROYAL